



THÉMATIQUE

Accélérer le développement de l'usage du bois dans la construction ?

À quelles conditions ? Pour quel type de territoire ?
Comment permettre le changement de paradigme ?

Une récente étude publiée à l'initiative du Comité stratégique de la filière bois indique que la consommation de bois dans la construction et la rénovation de bâtiments pourrait afficher en 2035 un bond de 32% par rapport à 2015. Dans un contexte de politiques bas carbone, la question de la réduction de l'empreinte carbone des matériaux de construction est pourtant encore insuffisamment traitée. Le bois représente une solution efficace de réduction de l'empreinte en alternative aux matériaux traditionnels (effet séquestration), mais malgré le développement d'initiatives innovantes de territoires pionniers, la construction bois peine à se généraliser, et ce alors même que la forêt française est la 3ème ressource forestière d'Europe. La filière souffre de freins et fragilités, manque de visibilité et paraît très explosée en une multitude d'acteurs.

ENJEUX DE L'EXPLORATION

- 1 **CAPITALISER AUTOUR DU SITE AMBITION-BOIS** : pour en faire la plateforme observatoire des retours d'expérience et du partage de connaissance sur la construction bois.
- 2 **ANALYSER LES FREINS AU DEVELOPPEMENT DE LA CONSTRUCTION BOIS**, en général déjà bien connus et plutôt bien documentés : freins économiques (difficulté à fournir une information précise et fiable sur l'impact économique de l'intégration du bois), techniques (méconnaissance globale de la part des décideurs des capacités techniques de la construction bois notamment), managériaux (procédures, allotissement, gestion des chantiers, compétences...) et d'organisation de filière. Il s'agira notamment de repartir d'un rapport de 2009 produit par le FCBA qui aborde l'évolution de ces freins sur ces dix dernières années.
- 3 **DEVELOPPER DES ARGUMENTAIRES SUR LE MODELE ECONOMIQUE ET SUR LA TRAÇABILITE** : sur le cas particulier du frein économique, il s'agit de distiller dans l'écosystème de la filière l'idée qu'il est possible de construire en bois dans une équation économique acceptable et aux prix du marché, et ainsi encourager la massification de la construction bois.
- 4 **GUIDER LE MANAGEMENT DE PROJET** : les spécificités du management de projet de construction bois sont encore insuffisamment appréhendées, notamment dans la prise en compte des implications et contraintes qu'imposent les déterminants de mobilisation de la filière tels que le recours aux entreprises locales et/ou au bois local. Pour accompagner les porteurs de projets à se saisir de la construction bois, l'atelier pour atterrir sur un guide à l'attention des collectivités, maîtres d'œuvre, AMO, promoteurs et bailleurs.
- 5 **ADRESSER LES ENJEUX DE COMMUNICATION** : il s'agit de changer de paradigme et d'interpeller les acteurs de l'écosystème tant pour répondre à des verrous techniques, réglementaires, etc... que pour partager sur le bien-fondé de la massification de l'utilisation du bois dans la construction, en valorisant la richesse de la production documentaire existante.

- 6 **ADRESSER LES ENJEUX DE FORMATION** : le changement de paradigme évoqué lors de l'analyse précédente a également mis en évidence des enjeux de formation (pédagogie et porter à connaissance, acculturation au sein de l'Etat et des collectivités, mais aussi chez les acteurs de la construction) afin de provoquer un changement profond, systémique et culturel dans la manière d'aborder la construction bois.
- 7 **PERENISER UN ESPACE D'ECHANGES ENTRE LES ACTEURS DE LA FILIERE** : l'atelier doit également être un temps d'échange entre les acteurs de la filière bois pour partager non seulement sur les freins rencontrés mais aussi faire part des retours d'expérience.

"EXPLORATEURS" ASSOCIES A LA DEMARCHE

Eurométropole de Strasbourg, EpaMarne-EpaFrance, FIBois Ile-de-France, FCBA, AdivBois, EPA Alzette-Belval, ADEME, Clermont Auvergne Métropole, Grenoble Alpes Métropole, Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, Projet Territoire d'Innovation « Des Hommes et Arbres », Nantes Métropole Aménagement, et d'autres territoires intéressés par la démarche lors de la séquence 2.

MÉTHODE

L'atelier sera articulé autour de 2 séquences successives.

Séquence 1 (3-4 mois) : Cette séquence sera ponctuée de 4 temps collectifs en web réunion ou en présentiel complétés de séances de travail spécifiques en sous-groupes le cas échéant.

7 thèmes de travail ont été identifiés pour la séquence 1 : capitaliser autour du site Ambition-Bois ; identifier les principaux freins au développement de la construction bois ; développer des argumentaires sur le modèle économique de construction bois ; réfléchir autour des spécificités du management de projet de construction bois ; adresser les enjeux de communication ; adresser les enjeux de formation ; animer l'atelier avec des points d'actualité et le partage d'une base documentaire.

Séquence 2 (12 mois) : la seconde séquence visera à concrétiser la feuille de route consolidée à l'issue de la séquence 1 sur les différents thèmes de travail énoncés ci-dessus.

LIVRABLES

- Points d'étapes pour chacun des sujets prioritaires abordés en séquence 1
- Note d'enjeu et mise à jour de la feuille de route de pour la séquence 2
- Les actes des journées d'échanges
- Une communication ciblée suivant les acteurs de la filière (maîtres d'ouvrage, aménageurs, promoteurs, constructeurs, architectes, etc.)

CONTACTS

- Dominique RENAUDET, AMO : dominique.renaudet@neoclide.fr – 06 76 27 25 06
- Isabelle MORITZ, adjointe au chef du bureau des opérations d'aménagement , MTE/DGALN/DHUP/AD5, isabelle.moritz@developpement-durable.gouv.fr – 01 40 81 97 40
- Magali MULOT, Cheffe de projet bois construction, MTE/DGALN/DHUP/AQC2 magali.mulot@developpement-durable.gouv.fr - 01 40 81 37 75
- Boite fonctionnelle du Lab2051 : Lab2051@developpement-durable.gouv.fr

Pour en savoir plus sur le Lab2051 : <https://www.ecologie.gouv.fr/lab2051>